

De quel prophète saint Mathieu, saint Marc et saint Jean voulaient-ils parler? De nul autre que David, roi d'Israël, qui, plus de 1,000 ans auparavant, avait prédit: «Ils tirent ma robe au sort.»

Loin de moi l'intention de citer en exemple, aux yeux du monde entier, ce qu'ont fait les quatre soldats romains sur le Golgotha. Ce qui est à retenir, c'est que le grand prophète David a reconnu que le tirage au sort faisait partie intégrante de la vie de son temps et qu'il savait que le fanatisme religieux ne réussirait pas à en faire disparaître la pratique au cours du millénaire qui allait séparer son règne du crucifiement. A noter, en outre, qu'après que les soldats eurent tiré au sort pour se partager les vêtements du Christ, quelque cent vingt disciples ont fait de même pour choisir le treizième apôtre.

Puisqu'il est clair que les gens de toutes conditions, à Jérusalem, recouraient au sort, pourquoi des collectivités religieuses du Canada, 2,000 ans plus tard, s'opposent-elles activement aux loteries? Si le tirage au sort faisait l'affaire des disciples, ceux qui tiennent à suivre leurs enseignements, et qui auraient tout avantage à suivre leur exemple, pourraient sans doute adopter cette pratique et la rendre profitable.

En adressant ces quelques observations aux sociétés religieuses qui s'efforcent de reléguer les loteries aux oubliettes, je voudrais signaler que nulle part dans la Bible le Seigneur fait l'éloge du divorce. Comme il allait ici et là faisant le bien, contrairement aux maîtres modernes qui ne font que se produire, on le questionna au sujet du divorce, selon Mathieu, chapitre 19. Ses interlocuteurs lui dirent que Moïse avait autorisé le divorce et le Seigneur répondit en ces termes très nets:

...C'est à cause de la dureté de vos cœurs que Moïse vous a permis de répudier vos femmes.

En toute sincérité, je demande à ceux qui s'opposent à l'adoption de ce bill, si Moïse a tenu compte des désirs de son peuple et a amendé la loi morale, pourquoi ne tenez-vous pas compte des désirs du peuple et n'apuyez-vous pas ceux qui veulent rétablir au pays une coutume qui était fort répandue à l'époque du Christ et que celui-ci n'a pas condamnée? Si les gens bien intentionnés et empressés veulent imposer aux Canadiens une loi très rigoureuse et veulent suivre les anciennes coutumes, ils devraient se désintéresser de la question des loteries et chercher à renverser la décision de Moïse qui permettait le divorce.

Ces dernières semaines, nous avons entendu des députés prétendre que nous devrions suivre l'exemple de la Grande-Bretagne en enlevant les pupitres de la Chambre des communes afin de lui donner un caractère

plus intime. On nous dit que les choses se passent ainsi en Grande-Bretagne, qu'on y fait ceci ou cela de cette façon et que nous devrions suivre l'exemple de ce pays.

Au cours de deux débats précédents sur les loteries, j'ai parlé en passant des obligations à prime de l'État en Grande-Bretagne.

M. Valade: Le député me permet-il de lui poser une question?

M. Cowan: Certainement.

M. Valade: Les citations de la Bible qu'a faites l'honorable député m'ont vraiment étonné, mais j'aimerais bien qu'il traite de l'objectif de mon bill qui est de modifier le Code criminel afin de permettre aux provinces d'adopter leurs propres mesures à cette fin. Je serais curieux de savoir s'il existe certains passages de la Bible à l'appui de ma demande.

M. Clancy: Le député va-t-il continuer afin de pouvoir déclarer qu'il est 6 heures? Si nous mettons la question aux voix.

M. Cowan: Monsieur l'Orateur, les deux fois où j'ai pris part au débat sur les loteries, j'ai repris mon siège assez tôt pour que la question soit mise aux voix. Je tiens à assurer au député de Yorkton que je ferai de même aujourd'hui.

En Grande-Bretagne, les obligations nationales à prime remontent à 1957. C'est le très honorable Harold Macmillan qui a préconisé les tirages mensuels lors d'un discours qu'il a prononcé à la Chambre des communes, le 17 avril 1956.

M. Clancy: Nous savons cela.

M. Cowan: S'il était bon que les députés consentent à se passer de pupitres pour créer une atmosphère plus intime, à la Chambre, comme c'est le cas au Parlement britannique, j'estime que nous pourrions aussi suivre l'exemple de la Grande-Bretagne en ce qui a trait aux obligations à prime.

J'ajouterais que, en 1956, lady Tweedsmuir a demandé au très honorable Harold Macmillan, à la Chambre des communes britannique, s'il autoriserait la vente des obligations à prime par tout le Commonwealth afin que la Grande-Bretagne puisse...

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je regrette, mais je dois invoquer le Règlement. L'honorable représentant parle des moyens d'appliquer les loteries et il établit des comparaisons avec d'autres pays, mais le bill que j'ai présenté est destiné à modifier le Code criminel afin de permettre aux provinces d'adopter leurs propres mesures en la matière. J'aimerais donc que l'honorable représentant traite du bien-fondé du bill sans s'écarter du sujet à l'étude pour citer les paroles de pieux personnages de la Bible. J'aimerais qu'il fasse des observations sur le principe dont s'inspire le bill.